

Genay, le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2024

**Bureau** :  
**Direction du Groupe Scolaire**

à

Affaire suivie par :  
Monsieur Nicolas PELUD

Tél : 04 78 91 35 24  
Mél : [ce.0691628v@ac-lyon.fr](mailto:ce.0691628v@ac-lyon.fr)

220, Rue des Ecoles  
69 730 Genay

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale,  
Madame le Maire de la commune de Genay,  
Madame la 6<sup>ème</sup> Adjointe aux parcours de vie, solidarités et liens intergénérationnels  
Madame la Responsable du Pôle Parcours de Vie,  
Mesdames les Enseignantes de l'école,  
Mesdames les Représentantes du Réseau d'Aide de la Circonscription,  
Mesdames et Messieurs les représentants des Parents d'Elèves.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 20 JUIN 2024

### **Constitution du Conseil d'Ecole :**

- **Municipalité** : Mme SAVIN (Adjointe au Parcours de Vie) – Mme CHEBAIKI (Responsable Pôle Parcours de vie) – Mme EYMARD (Directrice Générale des Services)
- **D.D.E.N.** : /
- **Enseignants** : M. PELUD – Mme FERINO – Mme CHOVET – Mme NEGRE – Mme DURAND – Mme GUILLOT – Mme SZTYKGOLD – M. SALIER – Mme SCALA – Mme GIRAUD – Mme GAILLARD – Mme LOISY – Mme DELAIRE – Mme PRAT – Mme VIALLE – Mme KHALFAOUI
- **A.E.S.H.** : /
- **Représentants du Réseau d'Aide** : /
- **Représentants des parents** : Mme COPPET – Mme GRISARD – Mme CARRIE-SOULAGE – Mme ALONSO – Mme DAUNIS – Mme PERRIER-GROS-CLAUDE – Mme THIALLET – Mme LEBLANC – Mme INART – Mme LOISEAU – Mme ROME

\* \* \* \* \*

*Cette séance du troisième Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2023/2024 débute à 18h30.*

### \* - **Informations sur l'année scolaire en cours**

- \* - **Les effectifs du groupe scolaire** : A la date du Conseil d'Ecole, le groupe scolaire comptera 350 élèves à la rentrée scolaire prochaine (342 élèves annoncés en juin 2023).
  - 05 départs pour déménagement
  - 01 départ dans le privé
  - 02 élèves orientés vers des établissements spécialisés ou autre établissements publics

- 15 élèves arrivent de l'extérieur (arrivés sur Genay ou arrivée en ULIS)

Nous connaissons un équilibrage de la balance des effectifs générationnels : 67 CM2 quittent l'école alors que 65 CP arrivent dans l'école.

Cet effectif se répartira de ma manière suivante :

↳ - 66 CP + 69 CE1 + 76 CE2 + 68 CM1 + 67 CM2 + 04 ULIS en cours d'affectation = 350 élèves

\* - **Organisation pédagogique** :

o **Les classes** :

- o **Axes directeurs** : limiter les effectifs des classes de CP et CE<sub>1</sub> pour les apprentissages fondamentaux (Monsieur le Directeur des Services Académique demande à ce que le seuil de 24 élèves soit respecté en septembre pour ces niveaux) et limiter le nombre de classes à double niveaux.
- o **Organisation possible** : l'organisation pédagogique de l'école est sujette à modification jusqu'à la veille de la rentrée scolaire. Cette information n'est transmise au Conseil d'Ecole qu'à titre indicatif. Il est aussi rappelé que la constitution des classes est un travail professionnel de longue haleine, qui nécessite une mise en concordance pointilleuse d'un certain nombre de données et que nous ne pouvons donner satisfaction aux demandes des familles qui émettent des souhaits de classe, d'enseignant, de copains, etc ...

Classes	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL CLASSE
1	22					22
2	22					22
3	22					22
4		23				23
5		23				23
6		23				23
7			25			25
8			25			25
9			26			26
10				28		28
11				28		28
12				12	12	24
13					28	28
14					27	27
TOTAL	66	69	76	68	67	4
Effectif Prévu sans ULIS en ajustement	66	69	76	68	67	350
	346					

o **L'équipe pédagogique** :

- o Départ de Mme CHAMBARD Sylvia (CM<sub>1</sub>) qui nous quitte pour une retraite bien méritée ;
- o Arrivée de Mme VIALLE Audrey qui remplace à titre définitif Mme CHAMBARD ;
- o Départ de Mme PRAT Juliette (CE<sub>1</sub>) qui nous quitte pour un poste plus près de chez elle ;
- o Départ de Mme KHALFAOUI Fouzia (1/2 temps de Mme Chambard) qui nous quitte pour un poste plus près de chez elle ;
- o Nous sommes encore en attente des dernières affectations pour le poste de CE1 mais aussi pour le temps partiel de Mme DURAND.

- o **Les listes de classes** : Afin de respecter la réglementation concernant la protection des données personnelles (R.G.P.D.), les listes des classes ne seront plus affichées la veille aux abords de l'école ou sur

E.E.PU. "Jacques-Yves Cousteau" – 220, Rue des Ecoles 69 730 Genay

☎ - 04.78.91.35.24 - ✉ - ce.0691628v@ac-lyon.fr

le Blog de l'école. Comme cela se fait dans beaucoup d'écoles maintenant, les enfants découvriront leur classe le matin de la rentrée, soit le lundi 2 septembre 2024. Les listes seront affichées dans la cour de l'école. Le directeur essaiera d'envoyer un mail aux familles la veille de la rentrée pour les informer du nom de l'enseignant de la classe.

✱ - **Actions Pédagogiques**

▪ **Bilan des projets réalisés ou en cours depuis le dernier Conseil d'école :**

- Projet « Ecole et cinéma » 3 séances au cinéma de Neuville-sur-Saône pour toutes les classes de l'école ; (2 587,00 €)
- Soirée « Jeux de société en famille » le 28.03.2024 : au regard de la grande satisfaction exprimée par les familles, le projet sera réitéré l'année prochaine.
- « Classe Découverte Sport & Nature » du 08 au 12 avril 2024 pour les 3 classes de CP de Mme Ferino, Mme Guillot et de Mme Monot. Une soirée photos a été proposée aux familles le mardi 04 juin (18h00-20h00). Budget total du projet = 17 384,00 € financé de la manière suivante : 5 120,00 € par les familles (80 € par enfant) + 9 000,00 € de la Mairie de Genay + 1 000,00 € de la Coopérative OCCE + 2 280,00 € de la Région Auvergne-Rhône Alpes qui finance la totalité du budget transport.
- Projet « Randonnée » des classes de Mme Szytkgold et CE2/CM1 de M. Salier ; (gratuit)
- Visite « Musée des Confluences » pour les classes de CE1 de Mme Chovet, Mme Nègre et Mme Prat le 07 juin 2024 ; (790,00 €)
- Projet d'atelier d'improvisation « L'équipe Bis » pour la classe de CE1/CE2 de Mme Durand ; (1 595,00 €)
- Rallye Maths des CM<sub>2</sub> : Un projet très intéressant qui permet, au-delà des compétences mathématiques visées, un vrai travail en équipe, une gestion de la négociation au sein du groupe.
- Projet danse de circonscription « Les arts du mouvement » des élèves de CE1 de Mme Chovet, CE1 de Mme Nègre et CE1/CE2 de Mme Durand ; (gratuit)
- Projet USEP « Cycle vélo » pour les classes de CM1/CM2 de Mme Delaire, CM2 de Mme Giraud et CM2 de Mme Gaillard. M. Pelud remercie la Mairie pour son soutien logistique en prêtant à l'école un camion plateau pour le transport des vélos à Trévoux ; (gratuit)
- Projet USEP « Randonnée sur les hauteurs de Genay » pour les classes de CE1 de Mme Chovet, CE1/CE2 de Mme Durand ; (gratuit)
- Projet USEP « Rencontre en Athlétisme » pour les classes de CE1 de Nègre, CE1 de Mme Prat et CM1 de Mme Scala ; (gratuit)
- Visite du « Parc de oiseaux » pour les classes de CM1 de Mme Chambard et CM1 de Mme Scala ; (1 102,10 €)
- Visite de « La station d'épuration » de Neuville-sur-Saône des classes de CM2 de Mme Giraud, Mme E.E.PU. "Jacques-Yves Cousteau" – 220, Rue des Ecoles 69 730 Genay

Gaillard et Mme Delaire ; (gratuit)

- Visite de « Pérouges et l'Abbaye d'Ambronay » pour les classes de CM2 de Mme Giraud et Mme Gaillard ; (1065,70 €)
- Visite de « Pérouges » pour les classes de CE2 de Mme Szytkgold, CE2/CM1 de M. Salier et CM1/CM2 de Mme Delaire ; (2 253,00 €)
- Projet « Randonnée dans les bois de Serre » pour les classes de CE2 de Mme Szytkgold et CE2/CM1 de M. Salier ; (456,50 €)
- La visite du Collège Jean Renoir de Neuville-sur-Saône : nos élèves de CM<sub>2</sub> ont été reçus par des élèves de 6<sup>e</sup> et leur professeur d'histoire géographie. A partir d'un jeu du type Trivial Pursuit élaboré par les enfants, les élèves sont partis à la découverte de l'établissement. Ils ont aussi pu participer à un cours d'histoire / géographie et manger au self du collège ; (repas payés par la Coopérative Scolaire)
- Projet « Scrabble Duplicat » des élèves de CM2 de Mme Giraud, Mme Gaillard & Mme Delaire ; (gratuit)
- Projet « Spectacle de musique avec Agnès » pour les classes de CM1 et CM2 qui aura lieu le 02 juillet à 18h30 ; (gratuit)
- Projet « Permis piéton » des classes de CE2 de M. Salier, Mme Szytkgold et Mme Durand sous l'égide des policiers municipaux ; (gratuit)
- Projet « Découverte du vieux Lyon » pour les classes de Mme Chovet et Mme Durand ; (gratuit)
- Projet « Attestation au code de la route » pour les classes de CM2 de Mme Gaillard, Mme Giraud et Mme Delaire ; (gratuit)
- Projet « Les amis du four à pain » pour quelques classes de l'école ; (gratuit)



L'équipe enseignante souligne que si la Mairie de Genay est un soutien indéfectible pour nos projets, l'école ne peut non plus de passer de l'aide financière et de l'investissement humain du « Sou des écoles ». Les parents doivent bien comprendre que sans notre « Sou des écoles », bon nombre de projets ne verrons plus le jour ! Cette année, « Le Sou des écoles » finance pour 10 197,00 €. Un appel à participation à l'Assemblée Générale du 13 septembre 2024 a été relayé par l'école auprès des familles.

▪ Dates à retenir :

- 18.06.2024 : Soirée présentation de l'école aux parents de nos futurs élèves de CP.
- 28.06.2024 : Remise des dictionnaires d'anglais aux élèves de CM2, dans la cour de l'école pendant la récréation, en présence de Mme la Maire de Genay. A cette occasion, la Mairie offrira aussi aux élèves un petit guide d'entrée au collège intitulé « Bonjour ! ». A l'occasion de cette cérémonie, les élèves se verront aussi remettre l'œuvre « L'homme qui plantait des arbres » de Jean Giono, ouvrage offert aux élèves dans le cadre du projet du Ministère de l'Education Nationale « Un livre pour les vacances ».
- 28.06.2024 : Fête des écoles de Genay sur le stade Claude PERRET (kermesse de 18h00 à 20h00).



- Projets à venir dans le cadre du projet d'école :
  - Le projet « Vallon des Torrières » : l'école a de nouveau postulé pour un renouvellement des actions l'année prochaine sur les thèmes suivants : « Graines d'agriculteurs », « Balade contée avec les arbres », « Etude d'un écosystème du Vallon des Torrières », « Le changement climatique et nous ». Si l'ensemble de nos demandes ont été de nouveau validées cette année par la commission de la Métropole de Lyon en charge du projet, chaque année nos demandes sont présentées à une commission qui tentent d'équilibrer les attributions sur le territoire. Nous avons la chance depuis quelques années d'obtenir ce que l'on demande.
  - Classe découverte : Le projet pensé initialement en novembre 2024 est reporté au printemps 2025 pour les 3 classes de CE2, la semaine du 14 au 18 avril 2025 a d'ores et déjà été calée. Nous remercions sincèrement par avance tous les parents qui s'étaient portés volontaires pour nous aider dans l'organisation du projet en novembre. Ce n'est que partie remise !

Les représentants des parents d'élèves font remarquer que certains élèves partiront une 2<sup>e</sup> fois alors que d'autres enfants plus grands ne sont jamais partis en classe découverte.

- Evaluation de l'école : Cette année, notre école a fait l'objet d'une évaluation par une équipe d'évaluateurs externe composée d'une Inspectrice de l'Education Nationale, un directeur d'école et deux conseillères pédagogiques. (cf. Comptes rendus du CE du 15/06/2023 - 09/11/2023 – 07/03/2024) A l'issue du travail engagé par l'équipe enseignante et la visite des évaluateurs externes, un rapport va été rédigé. Ce rapport est mis à disposition des services académiques et notamment à Monsieur Gozzi, Inspecteur de l'Education Nationale de notre circonscription. Ce rapport fait état des points d'appui et des pistes de réflexion dans 4 domaines :

➤ Les apprentissages et le suivi des élèves :

○ Points d'appui :

- une harmonisation des supports d'apprentissages au cycle 2 ;
- des progressions communes et des décloisonnements en cycle 2 et 3 dans les domaines du « Questionner le monde », « Histoire/Géographie », « Sciences » pour permettre de croiser les regards sur les élèves et partager les pratiques pédagogiques ;
- une continuité des apprentissages entre la GS et le CP par l'utilisation communes de méthodes ;
- l'utilisation des méthodes communes au cycle 3 (code grammatical commun, résolution de problèmes, etc...) ;
- un classeur culturel de la PS au CM2 ;
- la constitution au fil du temps de mallettes de romans par thèmes qui nourrissent les rallyes lecture et projets d'école.

○ Pistes de réflexion :

- Poursuivre la dynamique de groupe engagée par un travail collectif dans l'analyse des résultats des évaluations nationales et opérationnaliser la progression dans le domaine priorisé choisi ;
- Poursuivre le pilotage de l'école en renforçant la dimension pédagogique par des observations croisées et la définition de stratégies collectives ;
- Renforcer les liaisons entre les cycles et améliorer encore l'harmonisation des progressions.

➤ Le bien-être de l'élève et le climat scolaire :

○ Points d'appui :

- Des élèves heureux et fiers de leur école ;
- Utilisation des messages clairs bien investis par les élèves ;
- Une formation de quelques enseignantes au programme ATOL ;
- Une grande variété d'activités proposées au périscolaire (sportives, culturelles, manuelles) ;
- Une définition de zones de cours pour répondre aux besoins de chacun, avec mise à disposition de matériels, fiches APQ ;
- Des temps conviviaux hebdomadaires qui facilitent la communication informelle entre la communauté éducative des deux bâtiments.

○ Pistes de réflexion :

- Repenser l'aménagement des espaces et leur utilisation au profit du bien-être des élèves (ex : espace répit) ;
- Harmoniser les règles de vie entre l'école et le périscolaire pour davantage de cohérence ;
- Mutualiser les démarches innovantes (ex : ATOL).

➤ Les acteurs, la stratégie et fonctionnement de l'école :

○ Points d'appui :

- Communication fréquente entre les membres de l'équipe éducative ;
- Disponibilité du directeur et présence au portail chaque matin et auprès des enseignants des deux bâtiments ;
- Des AESH très investis dans la vie de l'école, dans le suivi des élèves qu'ils accompagnent, autonomes dans leur organisation et dans l'entraide ;
- Une réelle collaboration entre les enseignants et les AESH ;
- Une enseignante RASED qui s'investit au service du collectif.

○ Pistes de réflexion :

- Renforcer encore la communication entre l'école maternelle et l'école élémentaire ;
- S'appuyer sur un outil de suivi des élèves, commun aux deux écoles, pour faciliter la lisibilité du parcours de l'élève ;
- Prévoir la participation des AESH en réunion de rentrée (présentation et rôle) ;
- Faciliter la liaison école-collège en instaurant des projets inter degrés (en utilisant le TNI par exemple) ;

➤ L'école dans son environnement institutionnel et partenarial :

○ Points d'appui :

- Excellente communication école-familles, disponibilité de chacun, utilisation du Blog, des messageries, etc ... ;
- De nombreuses actions menées au profit de l'école par le biais des associations de parents d'élèves (ex : loto, marché de Noël, fête du livre, kermesse, etc ...) ;
- Des ETAPS à disposition de l'école qui supervisent une équipe d'une vingtaine de personnes presque toutes à plein temps ;
- Une gestion autonome d'une partie des crédits alloués par la mairie pour davantage d'efficience ;

○ Pistes de réflexion :

- Réfléchir à des dispositifs pour engager les familles les plus éloignées de l'école (ENT, communication par sms, APC partagées, moment conviviaux, livret d'accueil numérique, etc ...) ;
- Programmer des réunions régulières avec le périscolaire.

➤ Conclusion :

- Une équipe stable et très impliquée en faveur des élèves ;

- Des élèves heureux de venir à l'école et des parents qui reconnaissent le professionnalisme de l'équipe éducative ;
- Une équipe soucieuse du vivre ensemble et de la qualité des liens avec les partenaires ;
- Des pratiques pédagogiques de qualité à harmoniser sur l'ensemble de la scolarité de l'élève ;
- Un outil de suivi des élèves à co-construire avec l'école maternelle ;
- Poursuivre le travail engagé au service du bien-être des élèves : harmonisation des règles, aménagement des espaces, partage des pratiques innovantes.

✱ - **Questions diverses**

1. Sécurité :

- a. Alerte incendie : dans la cadre de la visite de sécurité des locaux organisée tous les 4 ans, un troisième exercice d'évacuation s'est très bien déroulé le lundi 23 mai 2024, avec l'évacuation de 125 élèves et 11 adultes en 1'09. Certains éléments devront faire l'objet d'une attention particulière (ex : la place des poubelles dans l'école, une clé d'accès au bureau de direction, la désignation d'enseignants suppléants dans le plan d'évacuation, une signalétique de regroupement dans les cours, etc...).
- b. Alerte PPMS : A la suite du déclenchement inopiné du système d'alerte PPMS le 14 mai 2024, un travail de communication à destination des parents d'élèves est à prévoir : « *ne pas rester devant l'école, se mettre à l'abri, ne pas téléphoner à l'école ni à la mairie, prendre en charge les élèves restés seuls devant l'école, ...* ». Prévoir un système de communication rapide à destination des familles, du type sms (message à élaborer en commun avec les différents partenaires de l'école), pour une communication d'après alerte.

2. Question de l'AGAPE : A quelle date sera distribuée, à tous les élèves du CP au CM2, le livret pédagogique sur les Jeux Olympiques (livret accompagné de la pièce de 2 € commémorative de la Monnaie de Paris) ?


Le livret pédagogique sur les Jeux Olympiques sera distribué aux élèves le mercredi 03 juillet 2024 afin d'éviter tout problème lié à la présence de la pièce de 2 € à l'effigie des Jeux Olympiques. Une information sera faite aux familles en ce sens la veille de la distribution.

Site officiel du Groupe Scolaire

- Adresse du Site : <https://ecole-cousteau-genay.blog.ac-lyon.fr/>

\* \* \* \* \*

La séance du Conseil d'Ecole est levée à 19h35 après épuisement des points de l'ordre du jour.

  
Le Président du Conseil d'Ecole  
Nicolas PELUD

